les engagées

Nantes Métropole

Inventer & partager des solutions économiques responsables

N°03 Mars 2024

Coopérons pour (mieux) entreprendre

Rencontre avec ces entreprises de la métropole nantaise qui ont trouvé des solutions pour coopérer p. 7

En partenariat avec

CCI NANTES ST-NAZAIRE

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire-Atlantique

Nantes St-Nazaire Développement

Les Ecossolies

magazine éco-conçu

Retrouvez les infos éco de la métropole sur entreprises.nantesmetropole.fr

Entreprise Charier
En route vers la sobriété

Devenir une entreprise vertueuse dans le secteur des travaux publics, telle est l'ambition de Charier, une entreprise familiale implantée depuis plus de 100 ans dans le Grand Ouest. Elle est devenue entreprise à mission et a participé à la Convention des entreprises pour le climat.

127 ans après sa création, l'entreprise familiale de travaux publics Charier est devenue Entreprise à mission[1] en 2022. « *Le déclencheur a été que pour être encore là dans 100 ans, il faut une planète qui va bien,* explique Jean Vidal, président du directoire. *La RSE a démarré il y a une vingtaine d'années dans l'entreprise, la loi Pacte de 2019 a permis une nouvelle évolution.* » L'entreprise a démarré petit dans les années 2000 avec la baisse des consommations d'énergies, le tri et le recyclage des déchets, une attention plus poussée aux salariés avec davantage de formations, l'embauche d'un médecin du travail et d'une infirmière… « *Aujourd'hui, la 5e génération de Charier a des valeurs sociales et environnementales encore plus poussées,* précise Jean Vidal. *Conjointement au statut d'entreprise à mission, qui implique que notre raison d'être et nos objectifs soient inscrits dans nos statuts, nous avons pris part à la Convention des entreprises pour le climat en 2023, ce qui nous a aidé à bâtir une feuille de route ambitieuse plus rapidement.* » Concrètement, l'entreprise Charier s'est engagée à réduire de 30 % ses émissions directes et indirectes de CO_2 d'ici 2030, de 50 % son intensité carbone[2] et à consacrer 20 % du chiffre d'affaires à des activités régénératives.

Innovation et implication de toutes et tous

Cela passe notamment par de l'innovation en développant le premier tracteur à hydrogène, en intégrant 32 % d'agrégats d'enrobés recyclés dans les solutions, en investissant dans de nouveaux secteurs, en abandonnant les activités trop impactantes, en créant une ferme photovoltaïque… « *Ce n'est pas évident, il faut y croire, ne pas se décourager, ça demande beaucoup de travail,* affirme Jean Vidal. *Il faut convaincre nos salariés, nos clients, nos fournisseurs et accepter de dépenser beaucoup d'argent maintenant, en sachant que l'on sera gagnant sur le long terme.* »

Côté humain, l'entreprise va former toutes et tous ses salariés à la Fresque RSE Charier pour expliquer et impliquer dans ce changement, ainsi qu'à la Fresque du climat pour permettre la prise de conscience des enjeux environnementaux. L'actionnariat salarié va être mis en place ainsi qu'un indice de santé sociale. Enfin, l'entreprise va agir auprès de ses clients et de ses fournisseurs pour promouvoir et développer des solutions bas carbone et/ou régénératives. « *Nous serons audités chaque année par un organisme indépendant qui vérifiera si nous tenons nos engagements d'entreprise à mission,* ajoute Jean Vidal. *Nous avons des objectifs ambitieux tout en restant dans la réalité qui est de faire vivre l'entreprise.* » ■

LA FICHE D'IDENTITÉ

Entreprise Charier

- > Dirigeant : Jean Vidal
- > Création : 1897
- > 1 800 salariés
- > Statut : Entreprise à mission
- > Chiffre d'affaire : 370 000 000 €

LE CHIFFRE

30 %

de baisse des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

1- Une entreprise à mission affirme publiquement en les intégrant dans ses statuts sa raison d'être et ses objectifs sociaux et environnementaux.
2- Selon l'Insee : l'intensité en carbone est le rapport des émissions de CO_2 à la production de l'entreprise.

« Nous avons pris part à la Convention des entreprises pour le climat en 2023, ce qui nous a aidé à bâtir une feuille de route ambitieuse plus rapidement. »

Jean Vidal dirigeant de l'entreprise Charier \\\

Photo : Patrick Garçon - Nantes Métropole

Le jour où j'ai changé p. 2 & 3
Les pitchs transitions p. 4 à 6
Le dossier des transitions p. 7 à 14
Cahier Hors-Série p. 15 à 18
L'édito p. 19
Zoom sur un grand projet p. 20 & 21
Zoom sur un éco-système p. 22 & 23
Zoom sur une zone en développement p. 24 & 25
Fiches pratiques p. 26 à 29
L'agenda pro p. 30 & 31
Les chiffres clés de l'éco p. 32

ÉCO SOCIALE & SOLIDAIRE

Une autre idée des funérailles avec la Coopérative Funéraire

La Coopérative Funéraire dépoussière les pratiques des pompes funèbres depuis 2016. Plus humaine, plus écologique, cette société coopérative d'intérêt collectif est gérée par plus de 1 000 sociétaires qui ont à cœur l'accompagnement des familles endeuillées.

À la Coopérative Funéraire, il n'y a pas de vitrine avec des cercueils ou des plaques à vendre. Il y a du jonc de mer au sol, deux grands canapés moelleux, des meubles dans les tons bois et bleu, du café et du thé. « *C'est notre première différence avec des pompes funèbres classiques, on est chez nous comme à la maison,* expliquent Brigitte Brodin et Sophie Dronet, co-fondatrices de la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) la Coopérative Funéraire. *Visuellement, c'est apaisant, nous ne sommes pas habillées en noir, notre approche est plus chaleureuse.* » Déçues par l'accompagnement qu'elles avaient reçu lors de funérailles personnelles, les trois co-fondatrices (avec Sabine Le Gonidec) se sont connues au sein de l'association *la Maison des adieux* et ont souhaité proposer un autre modèle. Elles se sont tout d'abord rapprochées des Coopératives Funéraires existantes au Québec. Elles ont également mobilisé des gens de leur réseau pour réfléchir à cet autre modèle, puis intégré l'incubateur du Solilab pour démarrer leur activité, au bout de 3 ans, à l'automne 2016.

Plus humain et plus écologique

Démarrée avec 21 sociétaires, la SCIC en compte aujourd'hui 1 162, des particuliers comme des personnes morales de l'ESS. Elle défend le principe 1 personne = 1 voix pour changer de paradigme par rapport au capitalisme et aux actionnaires. Côté matériel, seulement 5-6 choix de cercueils, en bois brut (issus de forêts durablement gérées) ou en carton, non vernis ou à l'eau. Le capiton est en coton bio mais il n'est pas obligatoire, cela peut être les draps de la famille, des posters ou rien. Les urnes sont en bois, en terre, en céramique ou en grès et elles peuvent même être prêtées si les cendres sont dispersées ensuite. La Coopérative Funéraire n'est pas moins chère que ses concurrents. « *Nous sommes au prix juste, nous avons peu de marges sur le matériel, car nous passons beaucoup de temps avec les familles* » affirme Sophie Dronet. Un temps qui permet également de proposer des cérémonies personnalisées car « *il n'est pas obligatoire de passer par l'église ou d'être sous la pluie dans un cimetière pendant 20 minutes* » ajoute Brigitte Brodin. La Coopérative Funéraire a essaimé partout en France, elles sont 9 aujourd'hui dont certaines ont bénéficié de l'accompagnement et des conseils de leur grande sœur nantaise. ■

LA FICHE D'IDENTITÉ

La Coopérative Funéraire

> Présidente : Sabine Le Gonidec
> Création : 2016
> 4 salariés
> Statut : SCIC
> Chiffre d'affaire : 399 717 €

LE CHIFFRE

760

funérailles organisées depuis 2016

« L'idée est de remettre l'humain au cœur du système, de prendre le temps d'écouter les familles, leurs besoins, leurs envies, leurs convictions. Mais aussi de donner toutes les informations, toutes les possibilités qu'elles soient financières ou réglementaires. » précisent les deux jeunes retraitées toujours membres du CA

Brigitte Brodin et Sophie Dronet

Le jour où j'ai changé p. 2 & 3
Les pitchs transitions p. 4 à 6
Le dossier des transitions p. 7 à 14
Cahier Hors-Série p. 15 à 18
L'édito p. 19
Zoom sur un grand projet p. 20 & 21
Zoom sur un éco-système p. 22 & 23
Zoom sur une zone en développement p. 24 & 25
Fiches pratiques p. 26 à 29
L'agenda pro p. 30 & 31
Les chiffres clés de l'éco p. 32

Directeur général d'Estuaires Énergies **Franck Sprecher**

LA FICHE D'IDENTITÉ

Estuaire Énergies

> Dirigeant : Franck Sprecher
> Création : mars 2023
> 2 salariés
> Statut : SCIC 40 sociétaires
> Capital : 400 000 €

LA JEUNE POUSSE

Estuaire Énergies ou la transition énergétique collective

Créée en mars 2023 par la CCI Nantes Saint-Nazaire, la SCIC Estuaire Énergies propose aux entreprises de se réapproprier leur consommation d'énergies et de mettre en œuvre leur transition, de façon collective.

Face à la crise énergétique débutée en 2022 et aux enjeux environnementaux, la CCI Nantes Saint-Nazaire a créé Estuaire Énergies, une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), pour rendre les entreprises actrices de leur transition énergétique. « *L'énergie est un bien commun, pourquoi ne pas en produire et s'en occuper ensemble ?* questionne Franck Sprecher, directeur général d'Estuaire Énergies. *Le principe d'une SCIC est le don sans espoir de recevoir immédiatement mais avec la confiance de recevoir davantage plus tard, ce qui correspond au temps long de la transition. Les 40 entreprises associées vont donc conduire et réussir leur transition et non plus la subir.* »
La SCIC propose de l'achat groupé d'énergie, la production d'énergies renouvelables à consommer et revendre en local et un suivi des consommations avec une feuille de route à respecter. « *Les objectifs à atteindre en 2030 sont au minimum une baisse de 30 % de la consommation d'énergie, une baisse de 30 % de l'empreinte carbone et une hausse de 30 % des énergies renouvelables* » explique Franck Sprecher.
Estuaire Énergies se veut comme une commode où chaque tiroir contient des outils utiles à toutes les entreprises au moment où elles en ont besoin pour, par exemple, faire de la rénovation, installer des panneaux solaires ou s'inclure dans un projet d'autoconsommation collective.
« *Cette communauté rassure, les dirigeants et dirigeantes se sentent moins seuls face aux factures qui explosent et ils sont motivés car le sujet de l'énergie est devenu stratégique*», explique Franck Sprecher.
Le kWh, n'est plus un produit disponible, pas cher et de qualité. Il est devenu volatile et impacte le fonctionnement de l'entreprise. » ■

LE CHIFFRE

3 000 €

pour 30 parts sociales

Ticket d'entrée dans la SCIC

Coopérons pour (mieux) entreprendre

Photo : Patrick Garçon - Nantes Métropole

Rencontre avec ces entreprises de la métropole nantaise qui ont trouvé des solutions pour coopérer

partager des solutions qui changent l'entreprise

Le jour où j'ai changé p. 2 & 3
Les pitchs transitions p. 4 à 6
Le dossier des transitions p. 7 à 14
Cahier Hors-Série p. 15 à 18
L'édito p. 19
Zoom sur un grand projet p. 20 & 21
Zoom sur un éco-système p. 22 & 23
Zoom sur une zone en développement p. 24 & 25
Fiches pratiques p. 26 à 29
L'agenda pro p. 30 & 31
Les chiffres clés de l'éco p. 32

REGARD D'EXPERT

« La coopération est nécessaire face à la complexité des sujets »

QUI EST L'EXPERT ?

Philippe Silberzahn est professeur de stratégie à emlyon business school. Il intervient également à HEC Paris et au CEDEP (Fontainebleau). Auteur de *Bienvenue en incertitude* (diateino, 2021).

La coopération n'est pas naturelle pour toutes les entreprises. Selon Philippe Silberzahn, elle est pourtant indispensable pour faire face aux difficultés, innover et se développer.

Les engagées : La coopération entre entreprises a-t-elle toujours existé ?

PS : Globalement oui car une entreprise ne peut pas exister seule, elle a forcément des employés, des fournisseurs, un expert-comptable... Mais pendant longtemps les entreprises essayaient de tout maîtriser comme Henri Ford dans les années 1920 qui est allé jusqu'à planter des arbres pour fabriquer son propre caoutchouc. C'est un cas extrême mais il y a eu cette ère des grandes entreprises de chimie allemande, par exemple, ou IBM qui faisaient tout. Aujourd'hui ce n'est plus possible. Les sujets d'innovation, les nouvelles technologies, les normes environnementales… sont très complexes, une entreprise ne peut plus tout maîtriser. Il y a 5-10 ans, on entendait que les entreprises étaient finies, que nous allions tous être indépendants mais le collectif sera toujours supérieur à l'ensemble des parties. Il y a une généralisation de l'entrepreneuriat mais pas chacun dans son coin, en réseau, à plusieurs. Beaucoup de projets de groupes se développent dans les grandes écoles. Les étudiants ne veulent plus juste trouver un travail, ils veulent créer quelque chose, ensemble.

Les engagées : Qu'est-ce qui amène les entreprises à coopérer ?

PS : La première motivation est la crise. Pour régler un problème on cherche d'abord la solution tout seul mais le réflexe beaucoup plus utile à avoir est « qui peut m'aider ? ». Ensuite pour innover, se développer. Le dicton « tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin », est vrai quoique parfois on va aussi plus vite en coopérant. Au départ l'open innovation était le partage de brevets, aujourd'hui l'idée est qu'on a une puissance de travail supérieure à plusieurs que seul. Puis il y a la motivation financière. Malgré les apparences, les grosses entreprises avec des moyens considérables ont du mal à faire petit. Pour des projets périphériques cela leur revient souvent moins cher de faire appel à d'autres et le résultat est plus rapide.

Les engagées : Quels sont les avantages et les inconvénients à la coopération ?

PS : Les entrepreneurs français sont plus réticents à la coopération que d'autres na-

« Il y a 5-10 ans, on entendait que les entreprises étaient finies, que nous allions tous être indépendants mais le collectif sera toujours supérieur à l'ensemble des parties.»
Philippe Silberzahn \\\

tionalités, je l'ai vu quand j'étais entrepreneur, ils sous-estiment la valeur de la coopération car ils regardent d'abord ce qu'ils vont perdre avant de regarder ce qu'ils vont gagner. Je force le trait mais il y a de ça. Oui la coopération demande du temps, de l'énergie, de partager des informations, de ne pas avoir le contrôle sur tout, parfois de l'argent, mais l'excès de prudence ou la peur du risque peut faire perdre des opportunités et avoir pour résultat de ne rien faire du tout. La coopération permet de se concentrer sur une ou plusieurs tâches en particulier que l'on maîtrise, pour lesquelles on a des compétences et de s'appuyer sur d'autres là où l'on est moins bon. C'est prendre le meilleur des entreprises A, B et C plutôt que de tout faire moyennement soi-même. Par exemple pour le vaccin contre le Covid, c'est la start-up BioNTech qui l'a créé mais qui en a confié la production à Pfizer qui a les infrastructures pour fabriquer en masse, rapidement. Aujourd'hui la coopération est nécessaire et indispensable pour toutes les entreprises. ■

FOCUS

Les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE)

Reconnus depuis la loi relative à l'économie sociale et solidaire (ESS) du 31 juillet 2014, les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) ont émergé au début des années 2000. En 2013, un premier appel à projets interministériel de soutien aux PTCE était lancé. Un deuxième a suivi en 2015 et depuis 2021, un appel à manifestation d'intérêt permanent est actif. Les PTCE, comme les Ecossolies à Nantes, sont un outil de développement de projets coopératifs économiques, innovants et solidaires dont la définition officielle est :

> *Les pôles territoriaux de coopération économique sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, (...) qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou toute autre personne physique ou morale pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable. »*

Fin 2020, le Labo de l'ESS a remis un diagnostic au gouvernement prouvant l'efficacité des PTCE et faisant des préconisations. Ce rapport indique que face aux problématiques d'emploi et aux enjeux environnementaux actuels les PTCE sont une partie de la solution pour 3 raisons :
L'ESS, qui est motrice dans les PTCE, s'avère souvent productrice d'innovations de solution. Elle apparait comme une économie d'avenir.
La coopération, la crise sanitaire l'a démontré, est la clé majeure des solutions à imaginer et à mettre en œuvre. Or, les PTCE ont des savoir-faire et une ingénierie très utile en matière de coopération.
La crise conforte l'idée d'économie de proximité dans laquelle les entreprises ESS et des entreprises locales coopèrent pour conduire une transition réussie du tissu local.
Aujourd'hui en France, une soixantaine de PTCE sont actifs dont une vingtaine en Pays de la Loire.

Plus d'infos :

Le diagnostic du Labo de l'ESS
lelabo-ess.org/system/files/2021-05/2021.05.07_Relancer les PTCE - WEB.pdf?v=1698060706

L'appel à manifestation d'intérêt permanent
economie.gouv.fr/ptce-saison-3-relance

Les sites des Ecossolies
ecossolies.fr/

et de la Chambre régionale de l'ESS des Pays de la Loire
cress-pdl.org/

FOCUS OUTILS

Coopérer ? Oui mais comment ?

Si coopérer est un avantage pour la bonne marche, l'économie ou le développement de son entreprise, il n'est pas toujours évident de savoir par quel bout commencer. Voici quelques façons et outils non exhaustifs pour coopérer.

Coopérer pour l'énergie

La crise énergétique a révélé que l'énergie n'est plus un bien toujours disponible et peu cher. Comment réduire ses consommations sans nuire à son entreprise ? Comment ne pas plomber sa trésorerie avec des factures trop élevées ? Comment consommer localement, en misant sur le renouvelable ? Estuaire Énergies, une SCIC créée par la CCI Nantes Saint-Nazaire veut répondre à toutes à ces questions et implique les entreprises dans le changement. (voir p.6)
Plus d'infos nantesstnazaire.cci.fr/cooperative-estuaire-energies-nantes

Coopérer pour des locaux

Le coworking n'est plus un mot inconnu de toutes et tous. Les espaces de coworking ont fleuri partout ces dernières années pour permettre à des indépendants ou de petites entreprises d'avoir des locaux partagés pas chers. Mutualiser des espaces et les outils permet un gain financier pour tout le monde tout en faisant du réseau.
Carte des espaces de coworking :
entreprises.nantesmetropole.fr/services-solutions/coworking/?asp_highlight=coworking&p_asid=2
Plus d'infos coworkingnantes.com/ ; ecossolies.fr/solilab/ ; entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F22229

Coopérer pour obtenir des marchés publics

Marché trop important, délais d'exécution trop courts, manque de compétences ou de certification… les raisons sont nombreuses pour dissuader des TPE ou PME de répondre à des marchés publics. Pourtant il est possible d'y candidater à plusieurs, en créant un groupe momentané d'entreprises.
Plus d'infos entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F32137

Coopérer en sous-traitant

Connue de toutes et tous, la sous-traitance est souvent la première façon de coopérer. Manque de temps, de ressources, de matériel, de compétences… pour effectuer une ou plusieurs tâches ? Il suffit de sous-traiter à une entreprise de confiance.
Plus d'infos entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F36261

Coopérer pour innover

Que le projet d'entreprise n'en soit qu'au stade de l'idée avec besoin d'accompagnement ou que l'objectif soit de créer un nouveau produit en synergie avec d'autres, l'innovation est aujourd'hui un secteur où la coopération est très importante. Pôle de compétitivité, incubateurs, Nantes City Lab… la métropole est riche de structures et de programmes pour innover dans les meilleures conditions et surtout pas seul.
Plus d'infos entreprises.nantesmetropole.fr/agir/innover/

Coopérer pour mutualiser des ressources et des compétences

La Région et Nantes Métropole ont lancé une plateforme de petites annonces après le COVID : équipements, matériaux, matériel tertiaire, locaux, compétences…
solutions-partage-paysdelaloire.fr/sp_nantesmetropole

Les objectifs sont nombreux
énergie, mutualisation des espaces, candidatures pour les marchés publics, sous-traitance, innovation,ancrage territorial, transition écologique et économique

L'agence Nantes Saint-Nazaire Développement devient structure à mission

FOCUS

Créée en 2015 pour attirer les entreprises sur le territoire, l'agence Nantes Saint-Nazaire Développement est devenue structure à mission en janvier dernier, devenant ainsi la première agence de développement économique à mission de France. Sa raison d'être, écrite dans ses statuts est « *Fédérer, attirer et valoriser les acteurs économiques qui créent les conditions de transformation pour faire de Nantes Saint-Nazaire un territoire ouvert, créatif et engagé.* » Pour cela, elle s'est fixée des objectifs environnementaux et sociaux ambitieux qui seront évalués chaque année.
Aujourd'hui l'agence accompagne la structuration de filières émergentes (filière vélique, mode durable, tourisme d'affaires responsable notamment), fait grandir les acteurs, met en lien, fournit un appui au recrutement et à la communication et anime un réseau d'ambassadeurs.
En 2023, sur les 46 entreprises accompagnées dans leur implantation sur le territoire, 80 % sont à impact positif.

LES COOPÉRATIONS, MOTEUR DES TRANSITIONS

le 15 avril 2024

L'agence Nantes Saint-Nazaire Développement organise une soirée à la Maison de l'entreprenariat et des transitions, sur le thème de la coopération afin de montrer que les coopérations sur le territoire sont très vertueuses et moteur des transitions.

Plus d'infos sur
nantes-saintnazaire.fr/

Coopérer pour et avec le territoire

Le fameux jeu à la nantaise est une réalité. Le territoire s'illustre par sa capacité à fédérer ses acteurs, à réfléchir et agir ensemble. Nantes Métropole et ses partenaires ont créé des espaces dédiés à ce « faire ensemble ».
Campus Nantes en est un exemple et rassemble les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation afin de renforcer l'attractivité du territoire, de participer au développement économique, d'élaborer une politique globale d'aménagement et d'améliorer la qualité de vie des étudiants.
Par ailleurs, le conseil des acteurs du tourisme, piloté par le Voyage à Nantes, réunit tous les professionnels qui souhaitent s'informer et prendre part à la réflexion sur l'avenir du tourisme dans la métropole.
À noter également la commission «commerce nantais» qui réunit tous les acteurs (Chambres consulaires et représentants de l'économie sociale et solidaire, syndicats hôteliers et restaurateurs, acteurs culturels et touristiques, acteurs de l'immobilier de commerce, associations de commerçants) 3 à 4 fois par an pour co-construire, animer et suivre le plan d'action du commerce nantais.
Plus d'infos entreprises.nantesmetropole.fr/agir/gouverner/

Coopérer pour « transitionner »

Connaître l'impact de son entreprise, de son activité sur l'environnement, vouloir évoluer, changer ses pratiques ou créer une entreprise vertueuse… tout est plus simple bien accompagné, quand il est possible de profiter de l'expérience et de l'expertise d'autres. C'est la raison d'être de nombreux acteurs du territoire tels les Ecossolies, Nantes Métropole, l'agence Nantes Saint-Nazaire Développement qui devient l'agence des transitions et des coopérations économiques, La Maison de l'entrepreneuriat et des transitions…
Plus d'infos entreprises.nantesmetropole.fr/ ; ecossolies.fr ; nantes-saintnazaire.fr/

FOCUS

La Convention des Entreprises pour le Climat : se challenger ensemble

La Convention des entreprises pour le climat (CEC) est une association créée fin 2020 qui a pour objectif de mobiliser les entreprises dans la lutte contre le changement climatique et d'accélérer leur transition vers des modèles plus durables. Pour ce faire, elle organise des parcours régionaux de 10 mois pour que les dirigeantes et dirigeants d'entreprises prennent conscience des enjeux et établissent des feuilles de route pour basculer vers des modèles régénératifs. Le premier parcours de la CEC Ouest a eu lieu entre janvier et octobre 2023 et a réuni 60 organisations de Bretagne et Pays de la Loire. Ensemble elles ont réfléchi, partagé leurs expériences et co-construit leurs feuilles de route et des projets coopératifs.
La première édition ayant été un succès, la promotion 2024 est lancée. Inscription ouest@cec-impact.fr

+ d'infos sur **cec-impact.org/**

Le jour où j'ai changé p. 2 & 3
Les pitchs transitions p. 4 à 6
Le dossier des transitions p. 7 à 14
Cahier Hors-Série p. 15 à 18
L'édito p. 19
Zoom sur un grand projet p. 20 & 21
Zoom sur un éco-système p. 22 & 23
Zoom sur une zone en développement p. 24 & 25
Fiches pratiques p. 26 à 29
L'agenda pro p. 30 & 31
Les chiffres clés de l'éco p. 32

Coopérer pour (mieux) entreprendre ?

Typhenn Leplay est ingénieure agronome. Elle a travaillé pendant 8 ans chez l'Oréal à Paris, Londres et New York avant de faire « une crise de sens ». Revenue à Nantes en 2020, elle a lancé Les Boîtes Nomades, une association qui développe la consigne et le réemploi sur les contenants de vente à emporter.

MON POINT DE VUE

Les engagées : La coopération était-elle inscrite au commencement de votre entreprise ?

TL : Oui quand j'ai eu l'idée des Boîtes Nomades, j'ai contacté Bout' à Bout' qui fait de la consigne sur les bouteilles et qui avait déjà incubé SooFût (la consigne sur les fûts de bière). Il m'ont accompagnée en me donnant un bureau chez eux puis des outils, en me donnant des pistes sur la logistique, en me faisant rencontrer les bonnes personnes… En contrepartie je les ai aidés sur leur projet de mise en place de la consigne des bocaux. En parallèle, j'ai été incubée aux Ecossolies où j'ai enrichi mon réseau. J'ai aussi eu tout de suite des collaborations opérationnelles comme avec les Coursiers Nantais qui font les livraisons aux restaurateurs et commerçants. Nous avons aussi co-fondé le collectif Impec qui regroupe des acteurs de la consigne de boîtes repas en France et dont l'objectif est l'entraide et la mutualisation.

Les engagées : Quels gains vous apportent toutes ces collaborations ?

TL : D'abord du réseau, le fait de ne pas avoir été seule dès le départ est important. J'ai gagné du temps en profitant de l'expérience de Bout' à Bout', de l'efficacité en confiant ce que je ne savais pas faire à d'autres. Les Boîtes Nomades se développent également plus rapidement grâce à la collaboration. Les associations Aremacs et Les Connexions sont venues nous voir pour développer la vaisselle réutilisable sur les événements, nous avons monté le projet ensemble avec le soutien de la collectivité. Seule je n'aurai pas pu le faire. Nous travaillons aussi avec Naofood pour intégrer la consigne dans la livraison à domicile. Nous démarrons avec Midi et demi pour effectuer leurs livraisons traiteur en boîtes nomades. Sur un projet émergent s'appuyer sur les forces de chacun en fait un projet d'autant plus qualitatif.

Les engagées : Que faut-il pour une bonne collaboration ?

TL : Il faut d'abord que la communication soit fluide. Puis que toutes les parties aient un intérêt à ce que ça fonctionne, que ce soit bénéfique pour tout le monde. Pour Naofood, c'est un gain d'image mais ce sont des contraintes importantes : des contenants plus lourds, une perte de temps à récupérer les contenants d'où la mise en place d'une petite contribution financière. Dans le collectif Impec, nous avons investi dans une webapp ensemble, nous mutualisons l'achat de contenants car nous avons un accord de non-concurrence. Nous avons une vision avec des objectifs vertueux mais le modèle doit être équilibré pour perdurer et les personnes doivent travailler dans de bonnes conditions.

L'association Les Boîtes Nomades et l'entreprise industrielle Daher collaborent avec de multiples acteurs économiques, institutionnels ou académiques. Pour l'une depuis la création du projet il y a 3 ans, pour l'autre les collaborations se sont construites au fil des années et de l'évolution de la société. Typhenn Leplay et Sébastien Leroy exposent leur vision de cet enjeu essentiel.

Sébastien Leroy a une maîtrise et un DESS en économie. Il a passé 10 ans chez Armines (la structure de recherche partenariale de Mines Paris – PSL) avant de revenir dans sa ville natale et rejoindre la CCI de Nantes Saint-Nazaire puis de co-fonder l'IRT Jules Verne et d'en devenir le directeur développement et des projets R&D. En 2018, il prend le poste de directeur de l'open innovation pour Daher, entreprise familiale de l'aéronautique depuis 1863.

MON POINT DE VUE

Les engagées : Quelle est votre vision concernant la collaboration chez Daher ?

SL : Elle est absolument nécessaire tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, entre les services. Nous sommes face à une révolution humaine post-Covid où les gens s'interrogent sur leur investissement, sur la conciliation vie pro/vie perso et sur leur participation à la lutte contre le changement climatique. Il y a donc un gros défi d'attractivité et de recrutement dans nos métiers. Nous devons accélérer sur la transformation numérique, avec le développement des IA, de la blockchain aux bénéfices de nos métiers… et répondre au défi de la décarbonation de nos activités. Nous ne pouvons pas tout faire tout seul donc nous co-construisons des réponses avec des personnes aux expertises et expériences différentes.

Les engagées : Quels gains vous apportent la collaboration ?

SL : Elle secoue et oxygène le système, elle ouvre le champ des possibles. Nous avons lancé Imagineering by Daher en juin 2023, un programme pour changer les choses en profondeur en se donnant du temps. On y soutient notamment une vingtaine de projets par an. Une start-up a développé un outil d'intelligence artificielle qui optimise la consommation énergétique des bâtiments. Ils sont arrivés à faire baisser de 30 % nos consommations, on accélère aujourd'hui le déploiement de l'outil sur tous les sites du groupe. Ce sont donc à la fois des gains financiers mais également moins d'émissions de CO_2, on partage les risques. Pour cette démarche d'open innovation, nous évaluons les gains selon trois critères : le retour sur investissement, l'impact carbone et la satisfaction clients ou salariés. Mais un mauvais résultat est aussi un résultat, on s'évalue en permanence.

Les engagées : Que faut-il pour une bonne collaboration ?

SL : Il faut choisir les personnes avec qui on collabore. Les meilleurs techniquement ne sont pas forcément les plus pertinents. Ce sont des histoires d'hommes et de femmes qui acceptent de collaborer, de faire des consensus. Il faut dépasser l'intérêt personnel ou de l'entreprise pour penser à l'intérêt commun. On assume la collaboration et on ne part pas au premier problème. Il faut aussi créer les conditions de la collaboration, avoir un écosystème favorable. Par exemple, ici, dans le secteur de l'aéroport, Nantes Métropole a investi pour adapter les terrains, a créé des pistes cyclables… pour faciliter l'implantation d'entreprises et la vie des personnes qui travaillent ensemble. Et ça marche. Il y a 10 ans la zone était vide, aujourd'hui c'est un exemple en termes d'innovation collaborative entre industriels, académiques et centres de formation. On travaille avec nos voisins et voisines.

FOCUS RÉSEAU

Photo : Patrick Garçon

Bureaux du Cœur, la solidarité dans l'entreprise

Héberger des personnes en situation de précarité pour quelques mois, dans des locaux d'entreprises vides le soir et le week-end, telle est la proposition solidaire faite par l'association Bureaux du Cœur. Rencontre avec Félix Oger, directeur d'exploitation à Keolis Atlantique.

L'entreprise Keolis Atlantique accueille depuis début février son 3e invité, Junior. Félix Oger, le directeur d'exploitation trouvait dommage qu'une pièce soit vide et ne serve à rien alors que tant de personnes dorment à la rue. « *Agir sur l'humain et le social est aussi une responsabilité de l'entreprise* » affirme-t-il. Après l'accord du comité de direction puis des équipes, il a contacté l'association Bureaux du Cœur en novembre 2022. Créée en 2019 à Nantes par des membres du Centre des Jeunes Dirigeants (CJD), l'objectif de l'association est de proposer un accueil individuel d'urgence jusqu'à 6 mois pour des personnes en situation de précarité. Faisant le constat que leurs bureaux étaient vides le soir et le week-end, ils se sont rapprochés d'associations d'insertion pour mettre leur locaux à disposition. « *Nous établissons une convention tripartite entre l'invité, l'association d'insertion et nous,* explique Félix Oger. *L'invité est forcément majeur, en situation régulière et sans problème d'addictions.* » En semaine, la personne doit quant à elle quitter les locaux entre 8h et 17h sauf à Keolis où elle a une chambre privative. « *En général, les entreprises proposent un coin dans une salle qui sert en journée, avec un canapé convertible et une armoire,* précise Félix Oger. *Chez nous, c'est une vraie chambre qui ferme à clef donc l'invité n'a pas ces contraintes horaires.* »

Partage et échanges enrichissants

Après avoir rassuré ses dirigeants, l'assurance de Keolis, l'assureur de son bailleur et répondu aux questions de ses équipes, Félix Oger a pu entreprendre quelques travaux pour remettre à neuf la pièce vide, créer un espace sanitaire avec douche et toilettes et acheter un lit, des draps et le minimum vital. Patrice, le premier invité, arrivé en avril 2023, est resté 2 mois avant de laisser la place à Abdelkader, resté 6 mois, qui a été remplacé par Junior. « *Patrice était très curieux, il allait vers les autres. Il a demandé à visiter notre atelier car il était mécano. Abdelkader était plus timide mais il adorait cuisiner, ça sentait souvent dans les locaux, on cherchait à deviner ce qu'il cuisinait,* raconte Félix Oger. *C'est très sympa de partager avec des personnes extérieures à l'entreprise et ce sont vraiment des coûts minimes.* » Les invités partent dès qu'ils ont trouvé un logement plus stable.

Les Bureaux du Cœur ont essaimé rapidement partout en France et même en Europe avec 160 entreprises volontaires pour héberger des personnes dans 24 délégations. Depuis 2020, l'association a permis à 330 invités de bénéficier d'un lieu sécurisant, intime et stable. ■

En savoir plus sur :
bureauxducoeur.org

Comment intégrer les Bureaux du Cœur ?

- **Contacter l'association pour être accompagner.**
- **S'assurer de l'adhésion des équipes de l'entreprise au projet.**
- **Préparer l'espace d'accueil (lit, douche, coin cuisine…).**
- **Valider les aspects juridiques avec le bailleur, l'assureur…**

Nantes Métropole RSE

SUPPLÉMENT
Jeudi 14 mars 2024
La Cité des congrès, Nantes

LE GRAND RDV DES ENGAGÉES qui changent l'entreprise

Inventer & partager des solutions économiques responsables

COMMENT (MIEUX) COOPÉRER ?

l'édito

de Fabrice Roussel,
1er vice-président de Nantes Métropole

Je veux saluer la deuxième édition de cet évènement important pour le territoire qu'est le Grand Rendez-vous des Engagées, organisé avec le soutien de partenaires historiques de Nantes Métropole que je salue, en particulier la Chambre de commerce et d'Industrie de Nantes Saint-Nazaire et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Pour faire face aux défis économiques actuels, sociaux et environnementaux, notre territoire a une chance qu'il cultive au quotidien, celle de compter sur des acteurs économiques engagés. De la Responsabilité Sociétale des Entreprises à l'économie régénérative en passant par l'économie à impact, Nantes réaffirme au quotidien son ambition collective d'être un territoire où s'écrit aujourd'hui l'économie de demain.

En partenariat avec

CCI NANTES ST-NAZAIRE · Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire-Atlantique · Nantes St-Nazaire Développement · Les Ecossolies

RSE les actions de 5 entreprises de la région

Les engagé·e·s ont proposé à cinq entreprises de la région de détailler l'action phare mise en place en faveur de la RSE ces derniers mois.

La parole à...

Charlotte Sugliani, cheffe de projet chez EDF Renouvelables en charge du Parc éolien en mer de Saint-Nazaire

La concertation avec les parties prenantes est très importante pour nous dans tous nos projets de production d'énergie. Notre parc éolien en mer de Saint-Nazaire étant le tout premier en France, l'enjeu de l'information du public a été encore plus important. Nous avons décidé de proposer des visites en bateau des éoliennes au large de Saint-Nazaire mais aussi de la base de maintenance du parc située à la Turballe. En tout, plus de 10 000 personnes ont participé à ces visites, qui ont été pensées avec une véritable scénographie de façon à raconter une histoire autour de notre projet. Nous avons travaillé avec l'association "*Visiter nos entreprises en Pays de la Loire*" qui nous a accompagnés et formés à l'accueil du public. Ce n'était pas évident, on parle de sites industriels avec d'importantes normes de sécurité notamment. Mais les visiteurs nous disent qu'ils apprennent beaucoup de choses, c'est utile également pour les personnes qui arrivent avec des questions sur le site et qui peuvent repartir avec des réponses précises et concrètes.

Raphaël Jimenez, responsable RSE et relations territoriales à la Direction TER Pays de la Loire

Face au changement climatique, nous agissons en réduisant nos émissions de CO_2 et en accompagnant le développement du ferroviaire en région. Parallèlement à ce travail d'atténuation, nous nous sommes engagés dans une démarche d'adaptation. Les effets du dérèglement climatique sont déjà à l'œuvre : épisodes de sécheresse, canicule, inondation… Et les Pays de la Loire ne sont pas épargnés, comme l'illustrent les travaux du GIEC régional. Il est donc essentiel de nous préparer aux impacts pour mieux les prévenir et assurer la résilience de nos activités. Nous innovons donc pour rendre notre atelier de maintenance plus sobre sur sa consommation en eau et plus intégré à son environnement. En parallèle, nous sommes en cours de déploiement de la méthode OCARA de Carbone 4, référentiel d'analyse de la résilience de nos activités aux impacts du changement climatique.

Christophe Pinault, président du Directoire de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire

Nous avons mis en place un dispositif permettant à toutes les personnes victimes de violences conjugales l'ouverture d'un compte bancaire personnel, complètement gratuit, durant les deux premières années, ainsi qu'un accompagnement avec une équipe dédiée. Grâce à ce dispositif, les victimes ont la possibilité d'ouvrir un compte individuel, qui leur permettra de recevoir l'aide d'urgence, mais aussi dans un second temps de domicilier leurs revenus et prestations sociales. L'offre comprend également une autorisation de découvert immédiate ainsi qu'une carte bancaire toutes deux gratuites. Une équipe est dédiée, elle a été formée pour accompagner les victimes dans l'écoute et l'accompagnement. Une ligne directe est réservée, le délai d'ouverture du compte est très court, dès la signature électronique du contrat.

François Tiers, directeur de la Business unit Infogérance chez Sigma

Notre métier est de gérer les systèmes d'information de nos clients, cela demande une infrastructure informatique basée sur des data centers et des serveurs. Nous cherchons à sensibiliser nos clients sur l'impact de ces infrastructures. Cela fait partie de la démarche de Sigma, qui vise à réduire de 50 % ses émissions de CO2 d'ici à 2030. Nous avons installé des pointeurs qui calculent la consommation de CO2 des infrastructures informatiques de nos clients et nous pouvons y ajouter un plan d'amélioration. En amont du projet, nous avions contacté trois clients pour challenger ce qu'on voulait faire, pour voir si notre proposition pouvait ou non rencontrer un intérêt. On constate que tout le monde entend parler de l'empreinte carbone et même si tous nos clients ne sont pas intéressés, ça ne pose pas de difficulté d'aborder ce sujet et ces propositions avec eux.

Marion Bonnetain, directrice Territoriale ENEDIS en Loire-Atlantique

Notre dernière action phare a été de lancer le programme des « *Écoles des réseaux pour la transition énergétique* » en partenariat avec le monde académique, les entreprises et les syndicats professionnels au niveau de la région des Pays de la Loire. L'objectif est d'anticiper et d'accompagner les besoins massifs de recrutement de la filière dans un contexte de forte croissance des activités des réseaux électriques portées par la décarbonation et l'électrification des usages. En novembre 2023, le lycée Monge à Nantes a été le dernier lycée à intégrer ce programme. Il vient s'ajouter aux 2 autres partenariats déjà opérationnels avec les lycées Albert Chassagne à Paimbœuf et le lycée Saint-Aubin La Salle à Verrières-en-Anjou. 80 jeunes des Pays de la Loire seront ainsi formés chaque année aux enjeux des réseaux électriques.
En signant ce partenariat « *Écoles des réseaux pour la transition énergétique* », le lycée Gaspard Monges va permettre à chaque élève de sa classe de Bac Pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés d'obtenir une mention supplémentaire « réseaux électriques » et de bénéficier de 30 % de contenus dédiés aux métiers de la filière, 15 semaines de stage en entreprise et d'un mentor attitré, salarié d'Enedis ou d'une entreprise partenaire. ■

LE GRAND RDV DES ENGAGÉES qui changent l'entreprise

Économie d'énergies, biodiversité, déchets, égalité femme-homme

Les outils permanents à disposition des entreprises

Vous n'avez pas pu participer au Grand Rendez-vous des Engagées, qui s'est tenu à la Cité des Congrès de Nantes le jeudi 14 mars ? De nombreux outils restent à votre disposition à chaque instant pour vous accompagner dans vos démarches RSE.

Nantes Métropole RSE entreprise accueillante

+ d'info sur
entreprises.nantesmetropole.fr

1 Se positionner

Diag flash de la plateforme RSE de la métropole nantaise

Par où commencer ?
Par le « Diag RSE », diagnostic de premier niveau pour évaluer rapidement votre maturité sur l'ensemble des piliers de la RSE. 10 minutes pour se positionner et recevoir ses résultats !

Envie d'en savoir plus ?
5 modules complémentaires, correspondant aux 5 piliers de la RSE sont proposés gratuitement : l'économie, l'environnement, la gouvernance responsable, le social et le territoire.

Pour chaque module, vous investissez 15 minutes pour connaitre votre degré de maturité et vous recevez à l'issue votre positionnement et un rapport détaillé pour vous orienter vers des solutions adaptées à votre entreprise. Prochainement, deux diagnostics gratuits supplémentaires permettront de mesurer l'impact de votre politique d'achat.

Plus d'infos sur la RSE :
entreprises.nantesmetropole.fr/comprendre-et-s-inspirer/qu-est-ce-que-la-rse/
Démarrez tout de suite votre « Diag RSE » :
entreprises.nantesmetropole.fr/services-solutions/realiser-un-diagnostic-rse/?asp_highlight=diagnostic&p_asid=2

2 Aller plus loin

Impliquez-vous dans notre territoire !

Vous êtes convaincus que la RSE est un modèle de développement et de transformation durable? Rejoignez l'écosystème des entreprises engagées en RSE et contribuez à promouvoir la RSE en devenant ambassadeur.

Plus d'infos sur le rôle d'ambassadeur sur :
entreprises.nantesmetropole.fr/agir/plateforme-rse/devenir-ambassadeur/

3 Aller plus loin

Quelle réglementation s'applique à votre entreprise ?

Pour connaître toutes les réglementations nationales et européennes qui concernent votre entreprise, connectez-vous au Portail RSE du gouvernement :
portail-rse.beta.gouv.fr/

Parmi les ressources à disposition, un espace "simulation" permet de découvrir en quelques minutes quelles obligations RSE vous concernent, la possibilité de créer un tableau de bord propre à votre entreprise et enfin l'accès à des fiches pratiques sur la réglementation et son évolution.

l'édito

de Johanna Rolland

Johanna Rolland
Présidente de Nantes Métropole \\\

Les engagées qui changent l'entreprise

Dans un contexte actuel international complexe, marqué par des urgences sociales et environnementales chaque jour plus pressantes, l'économie de notre territoire continue à afficher une bonne dynamique et à faire preuve de robustesse. Cela est dû à plusieurs facteurs. Je pense notamment à la diversité de son tissu économique, à l'engagement de ses acteurs économiques, ou encore à leur capacité à coopérer pour faire face aux défis actuels.

Sur le territoire de la métropole nantaise, la coopération est une réalité déjà ancienne pour de nombreuses entreprises, indépendamment de leur taille et de leurs secteurs d'activités. Elle recouvre un grand nombre de traductions concrètes et quotidiennes, que l'on parle mutualisation de locaux, achats communs d'énergie, réponses communes aux marchés publics, etc. Cette troisième édition du magazine *Les engagées*, préparée avec nos partenaires que je remercie, la Chambre de commerce et d'Industrie de Nantes Saint-Nazaire, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et les Ecossolies, valorise quelques exemples qui montrent bien à quel point ce mode de faire en réseau participe aujourd'hui déjà totalement de la singularité du modèle nantais.

C'est le fameux jeu à la nantaise qui concerne aussi bien le territoire pris dans son ensemble que les relations nombreuses entre acteurs publics et privés. Là encore, notre métropole se distingue en réussissant à les réunir tous autour de la même table pour impulser et faire avancer des projets qui font sens. Je prendrais ainsi deux exemples très différents : le nouveau CHU, plus grand chantier hospitalier d'Europe, ou encore le Voyage à Nantes et ses retombées économiques pour les commerçants. Mais cela concerne également les relations que nous entretenons avec les territoires voisins. Nombreuses sont ainsi les entreprises, en particulier industrielles, implantées sur ce grand territoire qu'est Nantes Saint-Nazaire, et le partenariat historique entre Nantes et Saint-Nazaire constitue ainsi une force essentielle pour notre économie, que nous sommes attentifs à continuer à développer à chaque instant.

> « Avec de telles coopérations et une telle ambition partagée, Nantes s'affirme véritablement comme un territoire ou s'écrit aujourd'hui l'économie de demain. »

Le jour où j'ai changé p. 2 & 4
Les pitchs transitions p. 5 & 6
Le dossier des transitons p. 7 à 14
L'édito p. 19
Zoom sur un grand projet p. 16 & 17
Zoom sur un éco-système p. 18 & 19
Zoom sur une zone en développement p. 20 & 21
Fiches pratiques p. 22 à 25
L'agenda pro p. 26 & 27
Les chiffres clés de l'éco p. 28

6000

tonnes de CO_2 économisées par rapport au scénario du remplacement du pont

Photo : Patrick Garçon - Nantes Métropole

Anne-de-Bretagne demain, un pont-jardin sur la Loire

Lancée au printemps 2024, la reconstruction du pont Anne-de-Bretagne sur lui-même permettra d'élargir l'ouvrage et de diversifier ses usages. À la clé, en 2027 : un pont végétalisé, apaisé et multimodal.

Pont-place, pont-jardin, pont-belvédère, pont-promenade… Les qualificatifs ne manquent pas pour décrire la future version du pont Anne-de-Bretagne. En 2027, le visage de cet ouvrage majeur de la métropole aura radicalement changé afin de laisser place à un pont adapté aux enjeux écologiques du XXIe siècle.

Du neuf dans de l'ancien

Conséquence directe des conclusions citoyennes du Grand débat « Nantes, la Loire et nous » qui s'est tenu en 2015, la restructuration du pont-Anne-de-Bretagne a d'abord été pensée pour faire cohabiter tous les modes de déplacement. Le nouvel ouvrage prendra appui sur l'ancien mais sera élargi d'une trentaine de mètres. Ces nouvelles mensurations permettront de faire cohabiter tous les modes de déplacement : la circulation automobile mais aussi les deux nouvelles lignes de tramway qui desserviront le CHU (lignes 6 et 7) ainsi que les mobilités douces. « *Ce pont nous invite à passer à un nouveau mode de vie en ville, plus doux et surtout plus soutenable,* rappelle Bertrand Affilé, vice-président de Nantes Métropole chargé des déplacements. *Il offre une perspective désirable de la métropole du futur.* »

Nature suspendue

Outre ses vertus en termes de mobilités, le futur pont offrira également un panorama exceptionnel sur le fleuve, grâce à ses généreux espaces publics. « *Plus qu'un lien, mon objectif était de créer un véritable lieu de promenade et de contemplation sur la Loire* », fait remarquer l'architecte du projet, Dietmar Feichtinger. Le pont deviendra un véritable jardin suspendu offrant une trame verte constituée de nombreuses espèces végétales, pourvoyeuses de fraîcheur en été. Ce corridor écologique sera également favorable à la biodiversité en ville.

Trois ans de travaux

Évalués à 50 millions d'euros, les travaux débuteront en avril 2024 par une phase préparatoire d'un an visant à renouveler les réseaux. Durant cette période, la circulation automobile sur le pont sera interdite. Passée cette phase, le chantier de restructuration pourra débuter pour une livraison estimée en 2027.

Plus d'infos sur **metropole.nantes.fr/travaux-centralite**

« Ce projet marquera le paysage nantais. Demain, le pont Anne-de-Bretagne offrira un nouveau lieu de promenade, apaisé et festif, aux multiples points de vue et de contemplations, sur une ville et sa métropole qui se rouvrent pas à pas à leur fleuve. »

Johanna Rolland, présidente de Nantes Métropole. \\\

56 %

de la surface du pont sera **dédiée aux vélos et aux piétons**

35 m

soit la largeur supplémentaire du nouveau pont, avec une largeur future variant de 49 à 61 mètres, l'équivalent des mensurations du cours Saint-André à Nantes.

1 450 m²

d'espaces verts plantés

Nantes Métropole Innovation Industries culturelles & créatives

Mode responsable : *Régulièrement vilipendée pour son impact social et environnemental, l'industrie de la mode compte aussi dans ses rangs des acteurs engagés pour favoriser des conditions de travail justes et sûres mais aussi minimiser l'impact environnemental de la production textile notamment en misant sur le réemploi.*

L'écosystème de la mode durable et responsable se démarque

Du linge de maison recyclé en vêtements pour enfants, des déchets pour fabriquer des baskets... Les vêtements et chaussures conçus à Nantes sont de retour, mais avec un nouvel élan, celui de la mode durable et éco-responsable. Une dynamique portée par des entreprises et des créateurs innovants, et accompagnée conjointement par Nantes Saint-Nazaire Développement et la Samoa.

À travers la métropole nantaise, de grandes entreprises comme de petits créateurs indépendants œuvrent à inventer de nouveaux modèles tout en structurant une filière de la mode durable et responsable. Depuis vingt ans, le collectif Émergence réunit ainsi des créateurs et créatrices de mode responsable, qui s'engagent à produire en France des vêtements de façon éthique explique Stéphanie Boué, sa présidente : « *Notre association permet d'échanger autour de nos métiers mais aussi de coopérer et de mutualiser des outils de production ou des lieux de vente.* » Le collectif a par exemple monté avec la Samoa un projet pour utiliser et valoriser des matières premières délaissées par de gros acteurs du prêt-à-porter ou encore travaille sur la création d'une maison de la Mode à Nantes.

L'innovation au service d'une mode plus responsable

En 2019, l'implantation du siège social de l'entreprise à mission Faguo, qui s'est fait connaître au niveau national en plantant un arbre pour chaque vêtement ou chaussure vendu, fut également un signe fort. Elle est venue renforcer un tissu local déjà constitué d'entreprises reconnues et engagées comme le groupe Eram - avec son laboratoire Sixième Ciel, sur l'Île de Nantes - ou la marque de baskets N'GO. Elle a été suivie par d'autres arrivées comme celle de la marque pour enfants Second Sew en 2020 ou en 2023 de La Virgule, dont les sacs sont 100 % issus de déchets de produits sportifs ou outdoor. Le fondateur de cette dernière, Maxime Labat, analyse : « *On a trouvé à Nantes un tissu économique très engagé en particulier sur le sujet du réemploi. Une vraie dynamique est en train de naître entre différents acteurs qui ont compris que l'on n'était pas concurrents mais qu'on avait au contraire tout à gagner à s'entraider.* »

Cette dynamique est encouragée et accompagnée au niveau institutionnel. Le cluster Mode Grand Ouest s'engage ainsi pour construire et animer le réseau des entreprises de la mode, tandis qu'en novembre dernier, Nantes Métropole a soutenu l'organisation à Nantes du Fashion Green Days qui a réuni un grand nombre de professionnels et d'acteurs nationaux et locaux. À cette occasion, Johanna Rolland, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole, a annoncé plusieurs mesures spécifiques de soutien. La Samoa lancera un incubateur « Mode Responsable Évolution » visant à accompagnerles entrepreneurs du secteur. Un concours destiné à repérer de jeunes talents locaux, notamment dans les quartiers prioritaires, sera organisé en 2024 avec le parrainage du célèbre créateur de haute couture Sami Nouri. ■

Un centre d'innovation dans la métropole

Installé à Bougenais, l'Institut Français du Textile et de l'Habillement (IFTH) participe à cette dynamique territoriale en tant que centre national d'expertise et d'innovation. Au quotidien, ses 145 collaborateurs accompagnent les marques et industries du textile depuis la recherche de solutions techniques, technologiques jusqu'à la mise sur le marché des produits finis.

Plus d'infos également sur
invest.nantes-saintnazaire.fr/les-filieres-d-excellence/mode-responsable

380

entreprises de la mode sont installées dans les Pays de la Loire

ce qui en fait la région de France la plus dynamique sur ce secteur après Paris

11 500

SALARIÉS

dans les secteurs de l'industrie Textile-Habillement-Mode-Luxe

EN RÉGION PAYS DE LA LOIRE

soit 10,2%

DES EFFECTIFS NATIONAUX

Stéphanie Boué

Le collectif Émergence

Le Collectif Emergence fédère depuis 2004 les créateurs de mode responsable autour de valeurs pleines de sens : maîtriser le savoir-faire artisanal, privilégier les circuits courts et la qualité de fabrication et œuvrer pour la réduction des déchets en utilisant des fins de série de l'industrie comme matière première. Depuis 2018, le collectif décline ses espaces de vente éphémère, Made in Situ, pour mettre en avant les créateurs et porte le projet de voir naître prochainement la Maison de la mode responsable.

Plus d'infos sur **collectif-emergence.fr**

Photo : Patrick Garçon - Nantes Métropole

Le jour où j'ai changé p. 2 & 3
Les pitchs transitions p. 4 à 6
Le dossier des transitions p. 7 à 14
Cahier Hors-Série p. 15 à 18
L'édito p. 19
Zoom sur un grand projet p. 20 & 21
Zoom sur un éco-système p. 22 & 23
Zoom sur une zone en développement p. 24 & 25
Fiches pratiques p. 26 à 29
L'agenda pro p. 30 & 31
Les chiffres clés de l'éco p. 32

Le nouveau visage

Un quartier adapté aux enjeux écologiques et sociaux du XXIe siècle se dessine

Aujourd'hui vaste zone commerciale, Paridis est à l'aube d'un renouveau majeur. Le projet « Paridis 21 », porté par Pierre Chartier et la Cie de Phalsbourg avec l'accompagnement de Nantes Métropole, prévoit de réaménager en profondeur cet espace urbain et ses alentours afin d'en faire un quartier à la fois actif, renaturé et apaisé.

Une philosophie : mixité fonctionnelle

C'est devenu un élément incontournable et structurant des réaménagements urbains : permettre la mixité fonctionnelle des quartiers. « *Paridis 21 a été pensé selon ce schéma,* relève Luc Vissuzaine, chargé de mission des entrées de ville à Nantes Métropole. *Concrètement, ça veut dire faire émerger un quartier où l'on pourra travailler, vivre, se promener, profiter d'activités culturelles... L'objectif est évidemment de favoriser les courtes distances, et donc la sobriété écologique.* »

Un quartier renaturé

Imaginé sur un large périmètre autour du centre commercial, le futur projet Paridis 21 prévoit une offre diversifiée de logements. 400 seront construits, dont une part conséquente de logements sociaux (30 %). Des espaces verts généreux s'inséreront par ailleurs dans cet ensemble, en remplacement des parkings actuels regroupés dans 2 silos réversibles ou en souterrain.

de Paridis

Un quartier propice aux mobilités douces
En parallèle, les espaces publics seront repensés par Nantes Métropole pour favoriser les mobilités douces et les transports en commun. Le projet prévoit ainsi le prolongement du mail de Paris et la restructuration complète du carrefour de la route de Paris, des rues Perray et Jules-Grandjouan. « *Ce réaménagement s'inscrit dans un projet métropolitain plus global visant à refondre les entrées de villes*, remarque Luc Vissuzaine. *Sur ces nouvelles entrées, la voiture devra cohabiter avec d'autres modes de déplacement.* » Six autres axes majeurs sont concernés à terme : les routes de Vannes, Rennes, Pornic, Clisson, La Rochelle ainsi que la RN 444, le long du Zénith.

Un quartier dynamique
Le quartier sera également tourné vers l'activité économique. Les porteurs du projet prévoient la construction de 32 000 m² de bureaux, ainsi que la création de services de proximité, d'un pôle médical, d'un pôle sportif et d'une salle de spectacles. En écho à Paridis, le secteur des Batignolles a déjà commencé sa mue avec la réhabilitation des anciennes halles par Eiffage Immobilier. Les premières livraisons – « La Forge » - accueillent ainsi, depuis février 2023, un incubateur des métiers de la robotique et de l'intelligence artificielle.

Pourquoi réaménager Paridis et les espaces publics alentours ?

Pascal PRAS,
8e vice-président de Nantes Métropole, en charge de l'habitat, des projets urbains et de l'urbanisme durable

« *Depuis plusieurs années, la Métropole travaille activement au réaménagement des entrées de ville. Historiquement, des quartiers monofonctionnels se sont développés autour de ces axes pénétrants, avec une place importante dédiée à la voiture individuelle. Ces manières de « faire la ville » sont inadaptées aux enjeux de notre siècle. Demain, une urbanité nouvelle émergera dans ces lieux, afin d'en faire des quartiers propices aux courtes distances. C'est le cas à Paridis où naîtra un nouveau paysage urbain, mêlant habitat, activités économiques et de loisirs. Il s'agira également de recréer des espaces publics de qualité, désartificialisés et végétalisés, permettant d'accueillir des équipements adaptés aux mobilités douces.* »

EN CHIFFRES

Le futur quartier Paridis répond aux enjeux environnementaux de demain, tout en favorisant l'activité économique.

450 M€
C'est le budget total du projet Paridis 21, porté par les opérateurs privés. En parallèle, 21 M€ sont investis par Nantes Métropole dans le réaménagement des espaces publics. Début prévisionnel des travaux : 2025.

6 hectares
C'est la surface totale d'espaces végétalisés au sein du périmètre du projet Paridis 21, avec la plantation de près de 900 arbres.

2 400 emplois
C'est l'estimation du nombre de nouveaux emplois créés à l'issue du projet, hors secteur tertiaire.

Comment adapter les déplacements de ses salariés ?

Empreinte carbone, finances, santé, la mobilité durable est un enjeu important pour les entreprises et leurs salariés. Comment participer au changement de comportements quand la voiture reste majoritaire pour les déplacements de toutes et tous ?

Quel est le premier mode de transport utilisé par les habitantes et habitants de la métropole pour se rendre à leur travail ? La voiture. Plus de deux déplacements sur trois en 2020. Certes, elle a diminué de 71 à 67 % entre 2009 et 2020 mais le nombre de kilomètres a augmenté (du fait de l'augmentation du nombre d'emplois) passant de 3,7 à 4,5 millions par jour.
Or les voitures particulières étaient responsables en 2019 de 16 % des émissions de gaz à effet de serre du pays. Sans oublier que l'Ademe estime qu'une voiture individuelle coûte environ 5 000 € par an (tout compris : achat, entretien, carburant, assurance…) Les avantages pour laisser la voiture au garage sont donc multiples : financiers, écologiques et sanitaires car moins de temps dans une voiture veut souvent dire plus de temps à pied, en vélo, en transports en commun et un air plus respirable.
En tant qu'employeur, vous pouvez inciter vos collaborateurs et collaboratrices à utiliser des modes de transports plus durables. Cela impactera également l'empreinte carbone de votre structure.

Les Packs Mobilité de Naolib

Parce qu'agir seul sur la mobilité de ses salariés est difficile, Naolib a pensé un dispositif gratuit pour accompagner les employeurs des 24 communes de la métropole. En fonction de la taille, de l'activité de votre structure, de sa localisation et du niveau d'engagement souhaité, vous trouverez des réponses dans l'un des 3 packs mobilité (Informer, Animer, Analyser). Vous pourrez ainsi :

- **Aider vos salariés à réduire leur budget et leur empreinte carbone** sur les trajets domicile-travail.
- **Proposer des alternatives** quand les capacités de stationnement diminuent.
- **Accompagner le déménagement de votre site.**
- **Définir les mesures prioritaires à mettre en place** pour votre Plan de Mobilité ou votre bilan carbone.

Vous bénéficierez également d'avantages tarifaires pour l'entreprise et pour les salariés.
pro.naolib.fr/fr/presentation-du-dispositif

Le forfait mobilité durable

Vous pouvez attribuer une indemnité exonérée de cotisations aux salariés qui privilégient les mobilités douces jusqu'à 700 € par an, par salarié. Le montant et les critères d'attribution sont à définir dans un accord d'entreprise. Ce forfait concerne le vélo, le covoiturage, les transports en commun, les deux-roues motorisés.

urssaf.fr/portail/files/live/sites/urssaf/files/documents/FMD-Comment-ca-marche.pdf?v=1694535853

Attention, à partir d'avril l'accès au centre de Nantes sera plus difficile pour les voitures

Du fait des travaux du pont Anne de Bretagne et globalement des travaux nécessaires à l'évolution du réseau de transports en commun. L'occasion idéale pour enclencher la transition mobilité.

FICHE PRATIQUE

Expérience

Encourager la prise des transports en commun

En 2022, 380 000 voyages quotidiens étaient effectués en transports en commun dans la métropole. À l'horizon 2035, selon les projections de l'Insee, la population de Nantes Métropole passerait de 682 000 habitants à près de 800 000. Même si les individus se déplacent moins (-20 % de trajet par jour et par habitant de plus de 18 ans entre 2015 et 2022, selon l'agence d'urbanisme de la région nantaise) notamment du fait du télétravail, du commerce en ligne ou des changements d'habitudes, les déplacements dans le cœur de l'agglomération nantaise devraient atteindre 1,21 million par jour contre 1 million en 2020. Face à ce défi de la mobilité, Nantes Métropole investit 735 millions d'euros dans les transports en commun sur ce mandat 2020-2026. Elle va notamment créer deux nouvelles lignes de tramways et une nouvelle ligne de busway.

Trajet domicile travail

- **En tant qu'employeur, vous avez l'obligation de prendre à votre charge 50% de l'abonnement** aux transports publics de vos salariés, quels qu'ils soient, y compris si plusieurs abonnements sont nécessaires (train et bus par exemple).
- **Pour les salariés à temps partiel,** s'ils effectuent au minimum la moitié de la durée légale hebdomadaire de travail (soit 35 heures), vous devez prendre en charge leurs abonnements comme pour un salarié à temps complet, c'est à dire à hauteur de 50 %. Si leur durée de travail est inférieure, la prise en charge est calculée au prorata des heures travaillées.
- **Grâce aux Pack Mobilité de Naolib** vous pouvez bénéficier d'avantages tarifaires pour vous et vos salariés. Pour les encourager à prendre les transports en commun, tout nouvel abonné a une Formule illimitée à 20 % de réduction la première année, en plus des 50 % pris en charge par l'entreprise.

Trajets dans le cadre du travail

- **Si vos salariés doivent se déplacer régulièrement pour des rendez-vous,** Naolib propose la Formule Illimitée Pro avec 20 % de réduction sur l'abonnement annuel la première année. Cela concerne aussi les voyages en TER dans l'agglomération.
- **Des salariés se déplacent occasionnellement ou vous organisez un congrès, un événement avec des personnes qui viennent d'ailleurs ?** Profitez de 5 à 15 % de réduction annuelle sur vos achats en ligne sur les tickets 24h, les carnets de 10 tickets et les cartes invité.

Si vous êtes concernés par les futurs travaux du Pont Anne-de-Bretagne à partir d'avril

Nantes Métropole va renforcer la fréquence des lignes L1, E1, E8 et 98 jusqu'à la gare de Bouaye. L'offre de Navibus N1 sera doublée entre Trentemoult et Gare Maritime avec des horaires étendus jusqu'à 21h.

Retrouvez toutes les infos éco de la métropole sur entreprises.nantesmetropole.fr

FICHE PRATIQUE

Expérience

Rendre la pratique du vélo facile

« La part du vélo atteint 7 % dans le cœur de la métropole en 2020. Ce sont chaque jour 23 000 emplois qui sont rejoints en vélo dans la métropole, 15 000 de plus qu'en 2009. Mais lorsque l'on cumule la part modale du vélo et celle de la marche, on atteint 11 % pour les modes actifs. Or, 1/3 des emplois sont occupés par des actifs qui habitent la commune. Et qui parcourent donc moins de 5 km (et dans l'immense majorité des cas moins de 3 km) pour aller travailler. La marge de progression de ces modes est encore importante. » Selon l'agence d'urbanisme de la région nantaise (Auran), pour les trajets domicile/travail.

La Métropole agit depuis longtemps pour encourager la pratique du vélo. D'ici 2026, 50 km de pistes cyclables seront ajoutés aux 794 km existants, 34 gonfleurs sont mis à disposition gratuitement dans des P+R ou des abris vélos, 30 000 places de stationnement sont disponibles dont 5 000 sécurisées avec accès contrôlé pour 0,80 € les 24h ou 30 € l'année. Des aides à l'achat de vélo sont attribuées sous conditions de ressources, 124 stations de vélo en libre-service sont accessibles 24h/24 et 2 200 vélos (5 000 en 2025) à 80 % électriques sont louables en longue durée (20 % de réduction sur un abonnement annuel la première année si l'employeur a signé un pack mobilité).

Selon l'Ademe, l'utilisation d'un vélo électrique pour faire 10 km par jour revient à 100 € par an contre 1 000 € en voiture et 300 € en bus.

Ce que l'employeur peut faire

- **Le forfait mobilité durable :** vous pouvez attribuer une indemnité exonérée de cotisations aux salariés qui privilégient les mobilités douces jusqu'à 700 € par an, par salarié. Le montant et les critères d'attribution sont à définir dans un accord d'entreprise.
- **Prévoir un parking vélo sécurisé, des douches et des vestiaires** dans les locaux.
- **Proposer des vélos de fonction :**
  - Pour les trajets domicile/travail : plusieurs entreprises sur la métropole proposent aux employeurs de la location et de l'entretien de vélos électriques avec possibilité d'achat par les salariés ensuite.
  - Pour les déplacements professionnels : Naolib propose des tarifs avantageux sur les abonnements illimité des vélos en libre-service et sur la location longue durée.

Retrouvez toutes les infos éco de la métropole sur entreprises.nantesmetropole.fr

Si vous êtes concernés par les futurs travaux du Pont Anne-de-Bretagne à partir d'avril

Deux expérimentations vont être lancées :

- Les P+R gratuits si la suite du trajet se fait en vélo (comme pour les transports en commun)
- Les vélos acceptés dans les tramways en heure creuse.

Plus d'infos sur **naolib.fr/fr/velos**

FICHE PRATIQUE

Expérience

Donner des avantages au partage de la voiture

En 2020, dans la métropole, 67 % des trajets domicile/travail s'effectuaient en voiture contre 71,1 % en 2009. La plupart du temps avec une seule personne dans la voiture. Or encourager les mobilités durables peut permettre de diminuer jusqu'à 30 % les émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise. Mais quand la prise d'un véhicule est indispensable, le partager est une solution avantageuse.

Le covoiturage

- **Pour réussir à motiver vos salariés à covoiturer, il peut être utile d'être accompagné.**

Klaxit, le partenaire de Naolib pour le covoiturage propose des tarifs réduits sur l'accompagnement sur mesure « Premium » pour animer des actions en faveur du covoiturage dans votre entreprise.

Avec Naolib Covoit' vos salariés conducteurs peuvent recevoir jusqu'à 84 €/mois pour des trajets entre 5 et 60 km dont le point de départ ou d'arrivée est dans la métropole. Pour les salariés passagers, un seul tarif par trajet quel que soit le nombre de kilomètres : 0,50 €.

Naolib Covoit' est cumulable avec la prime covoiturage de l'État : les nouveaux inscrits sur une plateforme de covoiturage peuvent bénéficier d'une prime de 100 € pour 10 trajets covoiturés.

Ce service de Naolib est intégré aux plateformes BlaBlaCarDaily, Karos et mobicoop.

pro.naolib.fr/fr/covoiturage-1

L'autopartage

- **L'autopartage, comme pour les vélos, ce sont des voitures en libre-service, accessible 24h/24 sans frais d'immobilisation et d'entretien. Citiz et Marguerite disposent de plus de 85 véhicules sur Nantes, Saint-Herblain, Rezé et Orvault.**

Pour les déplacements professionnels, si vous signez un Pack Mobilité avec Naolib, vous pouvez bénéficier d'une réduction de 50 % sur l'abonnement professionnel auprès de Marguerite ou Citiz et l'abonnement personnel de vos salariés est alors gratuit. Vous aurez accès aux aires piétonnes et le stationnement sera gratuit sur Nantes.

https://pro.naolib.fr/fr/autopartage-1

Télétravail

- **Le trajet le moins polluant est celui qui n'est pas réalisé.** Favoriser le télétravail est une manière d'éviter les déplacements ou de les fluidifier.

Si vous êtes concernés par les futurs travaux du Pont Anne-de-Bretagne à partir d'avril

Pendant les travaux, 1 mois d'essai à Naolib est offert à tout nouvel inscrit pour profiter gratuitement des services adaptés : transports collectifs, vélo, autopartage…

Plus d'infos sur pro.naolib.fr/

Retrouvez toutes les infos éco de la métropole sur entreprises.nantesmetropole.fr

ça se passe le

18 mars

ATELIER - ENTREPRENEURIAT, RESPONSABLE ET RENTABLE !

Conscient qu'il est plus facile de mettre en place une politique RSE dès le début de son projet, la CCI Nantes Saint-Nazaire et les membres du réseau des Sup'Porteurs de la Création 44 proposent un atelier à destination des futurs entrepreneurs de la métropole.

À l'issue de l'atelier, chaque participant pourra s'inspirer en partageant des bonnes pratiques issues des "pépites" du territoire, s'outiller afin de faciliter la démarche de structuration de sa stratégie RSE, se permettre un temps de réflexion et d'idéation autour d'une stratégie plus vertueuse, échanger avec des entrepreneurs.

L'atelier s'adresse à toutes personnes désireuses d'en savoir plus sur la RSE : porteur de projet, entrepreneur.

- ORGANISATEUR : CCI Nantes Saint-Nazaire et Sup'Porteurs de la Création 44

Lieu : Maison de la Création et transmission d'entreprise - 8 Rue Bisson, 44100 Nantes

— Gratuit et en présentiel, sur inscription.
— + d'informations et inscriptions sur **nantesstnazaire.cci.fr/agenda/atelier-rse-entrepreneuriat-responsable-et-rentable-3**
— Lundi 18 mars, de 10h à 12h30.

19 mars

LE STORYTELLING AU SERVICE DE VOTRE MARQUE

Toutes les histoires commencent par «Il était une fois...». En tant qu'entrepreneur ou porteur de projet, vous connaissez l'importance de raconter pour inspirer, fédérer, convaincre.

Jean Chabod, à la fois journaliste, podcaster, formateur, revêt sa casquette de conteur pour un atelier d'écriture créative. Pendant 2 heures, il vous aidera à définir et raconter l'histoire de votre marque en vous faisant découvrir les techniques rédactionnelles qui activent la fibre émotionnelle de votre cible.

- ORGANISATEUR : Samoa

Lieu : Halles 1 & 2 - 5 allée Frida Kahlo, 44200 Nantes

— Gratuit, sur inscription.
+ d'informations sur **samoa-nantes.fr/evenements/le-storytelling-au-service-de-votre-marque/**
— Mardi 19 mars, de 10h30 à 12h30.

19 mars

WEBINAIRE– QUELLES SOLUTIONS DE DÉPLACEMENT PENDANT LES TRAVAUX DU PONT ANNE DE BRETAGNE ?

Participez à une session d'information afin de comprendre en détail la période de transformation urbaine qui s'ouvre au printemps 2024 et découvrir l'accompagnement et les solutions de déplacement pendant les travaux.

- ORGANISATEUR : Naolib

— Gratuit, sur inscription.
+ d'informations sur **pro.naolib.fr/fr/webinaire-quelles-solutions-de-deplacement-durant-les-travaux-du-pont-anne-de-bretagne**
— Mardi 19 mars de 11h à 12h.

20 et 21 mars

LE SALON DES ARTISANS EN COOPÉRATIVE

En croissance continue depuis sa création, l'ORCAB permet la distribution de produits de qualité exclusivement auprès des professionnels du bâtiment.

Ce salon privé bisannuel, très attendu par les 9 000 artisans coopérateurs et les plus de 650 fournisseurs référencés du groupement, se déroulera sur deux journées. L'occasion parfaite de partager avec les acteurs et les partenaires du groupement.

- ORGANISATEUR : ORCAB

Lieu : Exponantes - Le Parc, Route de Saint-Joseph de Porterie, 44300 Nantes

— + d'informations sur **orcab.coop/presentation-du-salon/**
— Mercredi 20 et jeudi 21 mars.

21 03

RDV – ÉNERGIES RENOUVELABLES EN PAYS DE LA LOIRE

Ce rendez-vous a pour objectif de sensibiliser sur les opportunités et les défis de la transition énergétique en Pays de la Loire.

Avec de nombreux pitchs & tables rondes, cette matinée réunira des experts du domaine de l'énergie, des représentants institutionnels et des industriels ! Venez explorer les différentes facettes des énergies renouvelables et leur intégration sur le réseau électrique.

- ORGANISATEUR : Atlanpole

Lieu : Technocampus Océan - Rue de l'Halbrane, 44340 Bouguenais

— Gratuit, sur inscription. + d'informations sur **orcab.coop/presentation-du-salon/**
— Jeudi 21 mars de 9h à 14h.

26 mars

FORMATION POUR DÉVELOPPER SA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Vous êtes en charge de la communication de votre structure ESS, sans être professionnel de ce domaine ? Vous avez besoin de poser un cadre autour de vos actions de communication numérique ? Vous souhaitez creuser les sujets de marque employeur, de visibilité et d'attractivité ?

Venez vous former avec Les Ecossolies et faites monter en compétence votre entreprise ou association.

▪ ORGANISATEUR : Les Eccossolies
Lieu : Le Solilab - 8 rue de Saint-Domingue, 44200 Nantes

— Tarifs : 250 € adhérents - 275 € hors adhérents.
— + d'informations et inscriptions sur **ecossolies.fr/agenda/communication-numerique/**
— Mardi 26 mars de 9h à 17h.

26 mars

ATELIER - MESDAMES, OSEZ PRENDRE VOTRE PLACE

Cet atelier animé en non mixité et avec bienveillance permet de créer un espace favorable pour s'entraîner à prendre sa place.

À travers différents exercices ludiques d'improvisation théâtrale, initiez-vous à prendre la place spatialement, vocalement et mentalement. Les participantes repartent avec des outils pratiques qu'elles peuvent appliquer dans leur quotidien pour gagner en assurance et valoriser leur singularité.

▪ ORGANISATEUR : Le Grand Bain
Lieu : 20 allée de la Maison Rouge, 44000 Nantes

— Gratuit, sur inscription.
+ d'informations sur **legrandbain.coop/atelier-mesdames-oser-prendre-votre-place/**
— Mercredi 27 mars de 14h à 17h.

04 avril

JOUR E, L'ÉVÉNEMENT QUI MET VOTRE BUSINESS AU VERT

Pour accélérer la transition énergétique et écologique de votre entreprise, Bpifrance, banque du climat, vous donne rendez-vous pour une journée unique placée sous le signe de la lutte contre le réchauffement climatique. Au programme, des masterclass sur les sujets réglementaires, un espace pour échanger de manière informelle, des ateliers de travail pour partager vos solutions entre dirigeants engagés, des solutions innovantes de greentech ou encore des diagnostics personnalisés pour établir un état des lieux.

▪ ORGANISATEUR : BPI France
Lieu : Cité des Congrès de Nantes - 5, rue de Valmy, 44000 Nantes

— Gratuit, sur inscription. + d'informations sur **evenements.bpifrance.fr/jour-e**
— Jeudi 4 avril, de 10h à 16h30.

ça se passe du

18 au 20 avril

CHTIIING

Les journées nantaises de la créativité reviennent pour une édition 2024 placée sous le thème de la (re)création. Au programme, des rencontres, ateliers, expo-ventes, concours, et concerts.

▪ ORGANISATEUR : La Samoa
Lieu : Halles 1 & 2 - 5, Allée Frida Kahlo, 44200 Nantes

— Entrée libre et gratuite.
— + d'informations sur **chtiiing-nantes.fr**
— Vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 avril, de 9h30 à 12h.

04 juin

LES RDV PROS DE LA MOBILITÉ

Naolib Pro et Nantes Métropole vous invitent à l'événement de la mobilité durable ouvert à tous ! Venez échanger et rencontrer ceux qui agissent pour une mobilité plus vertueuse.

Élus, experts en changement de comportement et témoignages d'employeurs rythmeront cette journée pour vous inspirer au travers de 3 temps forts. Une plénière pour se projeter dans la métropole de demain. Une table ronde : agir ensemble, la clé des changements de comportement. Un village de plus de 30 exposants pour vous informer et vous conseiller sur les solutions et les dispositifs d'accompagnement de votre entreprise.

▪ ORGANISATEURS : Naolib Pro et Nantes Métropole
Lieu : Cité des Congrès de Nantes

— Gratuit sur inscription. Places limitées.
— + d'informations sur **pro.naolib.fr/fr/les-rdv-pros-de-la-mobilite-2024**
— Mardi 4 juin 2024 de 9h30 à 17h.

Retrouvez tout l'agenda des pros sur

entreprises.nantesmetropole.fr/agenda/evenements/

La boussole de l'économie soutenable ? C'est quoi ?

C'est un nouvel outil piloté par Nantes Métropole, produit par l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN) et la Chaire à Impact positif d'Audencia en collaboration avec Nantes Saint-Nazaire Développement.
Les données présentées dans la boussole sont organisées en trois grandes thématiques :
- ressources, climat et biodiversité ;
- inclusion, justice sociale et conditions de travail ;
- modèle économique et gouvernance.

Dans chaque numéro des Engagées, retrouvez le suivi d'indicateurs phares pour chacune de ces trois thématiques et une analyse des axes de progression pour le territoire et les entreprises.

LES INDICATEURS RESSOURCES, CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

Des enjeux d'accélération de la contribution des entreprises à la trajectoire de neutralité carbone et à la production d'énergies renouvelables.

-35% tonnes équivalent CO_2
entre 2008 et 2021
(source BASEMIS Air Pays dela Loire)

50% des émissions territoriales de GES
Liées aux activités économiques
(source BASEMIS Air Pays dela Loire)

9,7% part d'énergies renouvelables locales
dans la consommation
(source BASEMIS Air Pays dela Loire)

Des enjeux d'adaptation au changement climatique à intégrer dans les projets immobiliers des entreprises (déménagement, construction...).

72% de couvert végétal
sur le territoire métropolitain
(source Auran, cadastre vert)

37% de couvert végétal
dans les zones d'activités économiques
(source Auran, cadastre vert)

33% de consommation d'espaces
liées aux activités économiques
(source Auran, période 201-2020)

Une relative proximité entre lieu de travail et d'emplois mais une part toujours forte de véhicules motorisés dans les déplacements domicile-travail.

43,5% des actifs travaillent
au sein de leur commune de résidence
(source Insee)

16,8% des déplacements domicile-travail
sont réalisés en transports en commun
(source EDGT 2015)

67% des déplacements domicile-travail
en véhicules motorisés
(source EDGT 2015)

Nantes Métropole – 2, cours du Champ-de-Mars – 44923 Nantes cedex 09.
Directrice de la publication : Johanna Rolland – **Co-directeur de la publication :** Marc Peron – **Rédacteur en chef :** François Guillôme – **Journalistes :** Nolwenn Perriat, Claire Lelong, Florian Guéguen – **Photos :** Patrick Garçon – **Direction artistique :** Olivier Leprévost – **Exécution graphique :** Duplijet - **Éditeur :** Direction générale à l'information et à la relation au citoyen - **Impression :** Val PG - Papier : 100% recyclé.